

Normes et exigences du programme de Praticien (10 jours)



Si vous souhaitez suivre la formation de **Praticien en hypnose Ericksonienne**, vous devez suivre encore six jours (4+2 jours) après la formation de Base en hypnose (4 jours), soit **3 modules au total**.

Pour l'obtention du **diplôme de Praticien en Hypnose Ericksonienne**, l'évaluation des compétences se réalise en continu, tout au long de la formation en présentiel et par **une évaluation pratique** lors du dernier module. Chaque participant devra alors accompagner un autre participant de la formation et démontrer qu'il sera capable de conduire une séance d'accompagnement avec ce qui a été enseigné lors du programme de Praticien en Hypnose Ericksonienne. Ceci sous la supervision d'un superviseur de **Graines-d'éveil**.

Chaque participant doit également compléter la formation en classe par **40 heures de travaux** entre les modules. **20 h de pratique** (partie A) + **20h de travaux divers** (partie B). Vous pouvez commencer dès maintenant à pratiquer pour compléter les **heures de pratique** et **travaux divers**. Pour comptabiliser ces heures, chaque étudiant doit remplir son propre **carnet de bord**. Pour faciliter ce travail, nous avons créé un document pour noter vos heures. Il vous sera envoyé si vous vous inscrivez pour la suite ou si vous êtes déjà inscrit pour la suite. Sachez que plus vous pratiquez plus vous serez compétent.

Lors de ces 40 heures, vous devez faire **20 heures minimum de pratique** (partie A). Pas besoin que ce soit des séances payantes ; Elles peuvent se réaliser avec des personnes de votre entourage proche, vos amis, votre famille ou les autres participants de la formation. L'important est que vous pratiquiez. Et pour ceux d'entre vous qui travaillent déjà dans l'accompagnement, vous pouvez intégrer l'hypnose dans vos séances. Dans ce cas, notez les heures consacrées à l'hypnose !

Pour les 20 heures restantes, (partie B) vous pouvez compter la lecture de livres, les recherches bibliographiques, les recherches sur Internet, la lecture des articles, le visionnement des vidéos sur Internet et/ou autre. Ainsi que la lecture de votre manuel et l'écriture des scripts. Tout ce qui est en rapport avec la formation en hypnose. Vous aurez également à faire **deux études de cas** sur des séances enregistrées, à faire avant le dernier module. Une de votre **propre accompagnement** que vous aurez enregistré, soit audio soit vidéo, et une **d'un des participants**. Le temps consacré aux études de cas est à noter dans les 20 heures de travaux divers (partie B).

Attention cependant, vous ne pouvez pas noter les **20 heures de pratique** (partie A) avant le 2^{ème} module. Vous pouvez noter 10 heures après la Base, le 1^{er} module et 10 heures après le 2^{ème} module et avant le 3^{ème}. Si vous dépassez les 20 heures de pratique, après le 1^{er} module, vous pouvez noter le reste sous "travaux divers", partie B. Notre souhait est que vous vous exerciez également avec les protocoles qui font partie du deuxième module. Vous pouvez évidemment pratiquer plus que ces heures et les noter dans travaux divers (partie B).

40 heures de travaux en dehors de la classe

Après le 1 ^{er} Module (Base)	Après le 2 ^{ème} Module	Avant 3 ^{ème} module
Partie A : 10 heures de pratiques	+ 10 heures de pratiques = 30h	
Partie B : 20 heures de travaux divers Lecture de livres, visionnement de vidéo, lecture d'articles, de manuels, pratiques éventuellement etc.	+20h =40h	Rendre carnet de bord avec les 40 heures de travaux Évaluation pratique J 10